

PIREY



Arrêté n°2022-48

portant désignation des membres du conseil d'administration du
Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire de Pirey ;

Vu les articles L.123-4 et R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la Délibération du Conseil municipal n° 15-122021-06 fixant le nombre des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et portant élections des membres élus au sein dudit conseil d'administration ;

Considérant que le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), présidé par le Maire, est composé à nombre égale de membres élus en son sein par le Conseil municipal et de membres nommés par arrêté municipal parmi des personnes non membres du Conseil municipal ;

Considérant les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par les associations de retraités et de personnes âgées, par les associations familiales et par les associations de personnes handicapées ;

Il y a pour le Maire de procéder à la désignation des membres du CCAS ne faisant pas partie du Conseil municipal ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociales de Pirey

- **Mesdames :**
 - **Véronique RETOURNARD**
 - **Marie-Odile COULET**
 - **Christine JEANNIN**
 - **Michèle MUNIER**, représentante d'une association de défense et de représentation des personnes en situation de handicap
- **Monsieur :**
 - **Laurent FAUTER**, représentant d'une association de lutte contre les exclusions

Article 2 : Restent vacant, les sièges suivants :

- Un représentant d'une association de défense des intérêts des retraités ;
- Un représentant de Union départementale des associations familiales.

Article 3 : Le Maire, le Directeur général des services et le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux personnes intéressées et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet du Doubs

Fait à Pirey, Le 11 mars 2022

Le Maire

Patrick AYACHE

